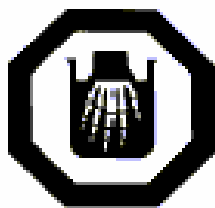


**MITE-AWAY II™**  
**TAMPON D'ACIDE FORMIQUE**

Pour le traitement des colonies d'abeilles mellifères parasitées par la mite  
Varroa ou les mites de la trachée (acariose)

**DOMESTIQUE**

**DANGER- CORROSIF POUR LA PEAU ET LES YEUX**  
**SENSIBILISATEUR POTENTIEL DE LA PEAU**



**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**GARANTIE : Acide formique....47.65%**

**NUMERO D'HOMOLOGATION 27836**  
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**Contenu net : 10 tampons**

**NOD Apiary Products Ltd**  
P.O.Box 117, 2325 Frankford Rd.  
Frankford, Ontario, Canada K0K 3E0  
Téléphone: 866-483-2929  
Télécopie: (613) 395-0495

## ÉCRITEAU SECONDAIRE

Les tampons d'acide formique Mite-Away II™ sont des tampons d'acide formique prêts à être utilisés comme traitement contre la mite Varroa et la mite de la trachée (acariose) présentes dans les colonies d'abeilles mellifères. Les tampons d'acide formique Mite-Away II™ peuvent être intégrés dans un programme de gestion sanitaire intégrée (IPM) en réduisant le nombre de Varroas et de mites de la trachée (acariose).

### **Mode d'utilisation**

Ne pas placer les tampons lorsque les hausses sont en place sur la ruche. Faire le traitement avant d'ajouter les hausses ou enlever les hausses avant de débiter le traitement. De plus, lorsque le traitement se fait avant l'ajout des hausses sur la ruche, attendre encore au moins deux (2) semaines à partir de la fin du traitement pour procéder à la récolte du miel de la ruche.

Traiter seulement si le seuil d'intervention est atteint (référer aux guides de traitement provinciaux). On doit laisser un intervalle d'au moins un mois entre les traitements.

Sortir le tampon de Mite-Away II™ de son sac extérieur. **NE PAS SORTIR LE TAMPON DE SON SAC INTÉRIEUR QUI EST PERFORÉ.**

Placer un tampon d'acide formique Mite-Away II™ avec **LES TROUS DIRIGÉS VERS LE BAS** sur deux (2) espaceurs de 10 cm x 1,3 cm x 1,3 cm (non-inclus) qui seront placés à 10 cm l'un de l'autre sur le côté supérieur des cadres. Placer une bordure de 3,8 cm sur la boîte supérieure de manière à ce qu'il y ait de l'espace pour placer le tampon sur les espaceurs et un espace additionnel de 1,3 cm entre le tampon et l'entre-couvercle. Laisser le tampon d'acide formique Mite-Away™ en place pour 21 jours.

Tous les trous ou fissures dans la ruche devraient être scellés SAUF l'entrée du bas qui devrait rester complètement ouverte pour toute la durée du traitement, même pour le traitement de fin d'automne et de l'hiver. Les réducteurs d'entrée doivent être enlevés pour éviter de sérieux dommages aux colonies. Toutes les colonies d'un même rucher doivent être traitées en même temps pour éviter la contamination croisée des colonies.

Suivre les directives suivantes selon la saison.

### ***Printemps et début d'automne :***

Utiliser le tampon d'acide formique Mite-Away II™ pour les chambres à couvain simples ou doubles (les abeilles devant couvrir de 6 à 20 cadres) dans

une ruche Langstroth standard. Au moment de l'application, la température extérieure de jour doit de situer entre 10C et 26C. Une température supérieure à 30C pendant l'application peut causer des dommages sérieux aux colonies. Si durant les 7 premiers jours du traitement, période durant laquelle l'évaporation de l'acide formique est à son maximum, il se produit une vague de chaleur (i.e. quand la température de jour est de 28C pendant quelques jours), il est alors fortement recommandé d'enlever le tampon de la ruche. Remiser dans l'emballage original, en suivant les mesures de sécurité pour une manipulation sans danger. Reprendre le traitement en replaçant les tampons dans les ruches après la fin de la vague de chaleur.

Si on n'enlève pas les tampons des ruches durant une vague de chaleur, on expose les colonies à des mortalités importantes du couvain et à la fuite des abeilles.

Une mortalité normale du couvain peut s'observer durant les 14 premiers jours du traitement, les colonies placées dans une boîte à couvain simple étant plus susceptibles que les colonies réparties dans les boîtes à couvain doubles. Cependant, la santé globale de la colonie ne sera pas anormalement affectée et la croissance du couvain redeviendra normale après la fin du traitement. Si le nombre de cadres d'abeilles est inférieur à celui recommandé plus haut, il peut alors y avoir une mortalité très importante du couvain et même la mort de la colonie.

***Fin d'automne, hiver*** (après le nourrissage, couvain à son minimum i.e. moins d'un demi-cadre de couvain) :

Utiliser le tampon d'acide formique Mite-Away II™ pour une chambre à couvain simple (5-10 cadres d'abeilles) dans une ruche Langstroth standard. Un traitement effectué sur des ruches plus faibles que celle recommandée (qui aurait donc moins de 5 cadres d'abeilles) peut occasionner des dommages importants à la colonie et conduire à une mortalité durant l'hiver. Quand la température est plus froide, le ralentissement de la diffusion de l'acide formique rend le traitement inefficace s'il est appliqué à une ruche qui aurait plus d'une boîte à couvain. La température extérieure de jour doit donc être supérieure à 4C au moment de l'application du tampon. Lorsque la température maximale est moins de 15C, inciser une seule fente au centre du plastique recouvrant le tampon, sur le côté où il n'y a pas de trous, au moment où on place le tampon d'acide formique Mite-Away™ dans la ruche. Cette fente, que l'on peut donc voir lorsque le tampon repose sur les espaceurs, permet une évaporation plus importante de l'acide formique alors qu'il fait plus frais et que les jours sont plus courts.

Ne pas faire une fente si la température maximale est plus grande que 15C.

L'acide formique est corrosif pour le métal. Il peut donc y avoir corrosion des parties métalliques à l'intérieur de la ruche ou de celles qui viennent en contact direct avec le tampon. Ne pas déposer le tampon sur les couvercles métalliques

Consulter les conseillers provinciaux pour avoir plus d'informations sur l'usage de ce produit.

## **PRÉCAUTIONS :**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Nocif ou fatal si inhalé ou avalé. Irritant et corrosif pour les yeux et la peau. Sensibilisateur potentiel pour la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Travailler à l'extérieur, contre le vent et porter une combinaison en coton, des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes de sécurité à l'épreuve des produits chimiques lorsqu'on manipule, qu'on applique, qu'on nettoie ou qu'on enlève les tampons. Être prudent lors de l'ouverture du contenant particulièrement lors de grande chaleur. Garder de l'eau immédiatement disponible en cas de contact avec les yeux ou la peau. Laver à fond avec du savon et beaucoup d'eau après la manipulation. Enlever immédiatement les vêtements qui auraient été contaminés. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements. Ne pas contaminer les réserves d'eau, les étangs, les lacs ou les ruisseaux avec ce produit.

### **PREMIERS SOINS :**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

### **CONTACT AVEC LA PEAU :**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien laver la région affectée avec du savon ou un détergent doux et beaucoup d'eau. Si une brûlure chimique se développe, contacter immédiatement un médecin.

### **CONTACT AVEC LES YEUX :**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau. Garder les paupières ouvertes pour garantir un bon rinçage. Contacter un médecin immédiatement.

### **SI AVALÉ, NE PAS INDUIRE LE VOMISSEMENT :**

Boire de grandes quantités d'eau ou de lait pour diluer le contenu stomacal. Maintenir la personne affectée au chaud et au repos. Contacter un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

## **SI INHALÉ :**

Amener la personne dans un lieu non contaminé. S'il y a arrêt respiratoire, dégager les voies respiratoires et procéder à la respiration artificielle. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler l'aide médical.

## **ENTREPOSAGE :**

Entreposer le produit dans son contenant original dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de l'acide sulfurique, des agents oxydants et des sources de flamme. Éviter la chaleur, les étincelles et les flammes. Être prudent lors de l'ouverture du contenant, particulièrement lors de grande chaleur. Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits d'entreposage ou d'utilisation du produit.

## **ÉLIMINATION:**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Faire ventiler les sacs perforés contenant les tampons usagés sur le site à l'abri des précipitations, pendant deux (2) semaines avant de les enterrer ou les incinérer. Il est interdit de les faire brûler à ciel ouvert.

## **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

## **AVIS À L'ACHETEUR:**

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )